



Où trouver l'info?

UN LIVRET INTERACTIF AVEC UN CONDENSÉ DE BROCHURES

VOUS TROUVEREZ DES INFOS RELATIVES:

- à la santé et la sécurité au travail
- au droit du travail
- aux contrats de travail

1/3

des accidents du travail ont lieu lors de la l^{ère} année d'embauche

Documents et liens à destination :

- des entreprises accompagnant un apprenant
- des établissements d'enseignement
- de l'apprenant et ses parents

Cartographie de la l'appropan

documentation de l'apprenant



Ce guide répond aux objectifs suivants :

- · Rappeler que l'apprenant est un salarié comme les autres. A ce titre, les obligations en termes de santé et de sécurité de l'employeur s'appliquent, comme pour tous les travailleurs, sur leur lieu de formation et en entreprise.
- · Encourager les enseignants à se saisir des sujets de sécurité et de prévention des risques professionnels.
- · Accueillir le nouvel arrivant pour informer et sensibiliser le salarié à la prévention des risques en entreprise et sur son futur poste de travail.

Vous retrouverez les outils comme le logigramme « le parcours d'intégration », la check List « repères pour réussir le tutorat et le parcours de l'apprenant », les liens vers la collection des fiches TutoPrév' LudoPrév, la grille d'auto-analyse, le cahier de l'accueillant de Ameli.fr et la charte d'engagement « les clés d'un apprentissage réussi ».



Les 3 dépliants permettant de définir le nouvel arrivant et son accueil du point de vue de l'apprenant, de l'employeur et du salarié.

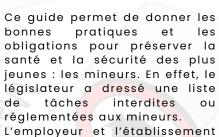


Les TutoPrév' <mark>per</mark>mettent de :

- observer et repérer un (des) danger(s) dans des situations de travail,
- identifier les causes à l'origine d'atteintes à la santé dans le cadre professionnel,
- proposer des mesures de prévention.



Ce support pédagogique décline des fiches de risques et des outils d'observation pour aider l'apprenant à repérer les situations à risque.



L'employeur et l'établissement d'enseignement peuvent toutefois affecter un jeune à des travaux réglementés en effectuant une déclaration préalable de dérogation à l'inspection du travail.









2 mémentos du ministère du travail pour accompagner les employeurs et les jeunes en formation professionnelle.

3 guides pour informer sur le droit du travail, pour préserver la santé des jeunes et en cas de problèmes :

SOUVERNEMENT



Direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarité









Pour aller plus loin, des vidéos :



La vidéo "Intégrer la prévention dans la formation des jeunes, une priorité" permet d'apporter un message pour agir sur la culture de prévention des apprenants et montrer que chacun a un rôle important dans son accueil et son intégration.



4 films ont été réalisés afin d'alerter chaque intervenant dans le cadre de la formation des jeunes apprentis, au-delà du secteur agricole : les apprenants, les parents, les formateurs, les tuteurs et employeurs.



4 vidéos permettant d'informer sur l'intégration de l'apprenant, le suivi individuel de l'apprenant, les incontournables réglementés pour préserver la santé des travailleurs et un réseau de partenaires pour vous accompagner :

- Intégration de l'apprenant: https://youtu.be/27Wp9psQMKA
- Un réseau de partenaire à votre service: vous n'êtes pas seuls!: https://youtu.be/qieTnIXGBSg
- La préservation de la santé des travailleurs, un incontournable réglementé:
- https://youtu.be/whmMIg7nVeM
- Santé-travail: le suivi individuel de l'apprenant: https://youtu.be/j6LY4dp6eMk



Replay webinaire du 10 octobre 2024 :

https://youtu.be/4tF-qkAOrrw
Les organismes de prévention de la région des Hauts-de-France ont organisé un webinaire "Apprenant : l'accueillir, c'est prévenir ! " pour présenter les essentiels et bonnes pratiques en santé sécurité au travail pour l'intégration, l'accompagnement et le suivi des apprenants.

1 heure pour vous informer sur :

- le document unique d'évaluation des risques,
- la visite médicale,
- l'accueil nouvel arrivant,
- les outils et les bonnes pratiques pour l'intégration de l'apprenant,
- une information relative à la dérogation concernant les apprentis mineurs.



Et aussi :

Coach Issa et Camille nous sensibilisent à la sécurité des jeunes.





Pour aller plus loin:

Outils et documentations Sources

Travail. gouv.fr

Suivi de la santé au travail - Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion

Zoom sur : le rôle du maître d'apprentissage - Ministère du Travail, du Plein emploi

et de l'Insertion

Choisir un tuteur ou un maître d'apprentissage - Ministère du Travail, du Plein

emploi et de l'Insertion

Le guide de sécurisation des parcours en apprentissage. **DREETS**

Site Le site EDUSCOL met des ressources à votre disposition pour vous aider à **EDUSCOL**

intégrer l'enseignement de la santé et sécurité au travail dans vos programmes

pédagogiques.

Site **ChloroFil** Pour l'enseignement agricole, le site ChloroFil

ED 6298 INRS: La formation à la sécurité - Brochure - INRS INRS

Site du Ministère du Travail et de

https://travail-emploi.gouv.fr/sante-au-travail/prevention-des-risques-

pour-la-sante-au-travail/

Vidéos du <u>PRST Hauts-de-France:</u> l'Emploi

https://youtube.com/@SanteTravailHDF?si=1W7kCzkq5B-MpAmD

Le site Anact - Aract Hauts-de-France - vous permet d'accéder à **ANACT**

d'autres ressources du réseau : <u>https://www.anact.fr/hauts-de-france</u>

Prévenir les risques professionnels (carsat-hdf.fr) **CARSAT**

SSA.MSA.fr MSA

MSA - MSA de Picardie - MSA Picardie

MSA - du Nord Pas-de-Calais accueil - MSA Nord-Pas de Calais

OPPBTP https://www.preventionbtp.fr/formation/formation-initiale/espace-

formateur-enseignant

Entreprise& Santé

https://www.entrepriseetsante.fr/

Consultez également le site internet de votre SPST pour découvrir son

offre de services et les ressources mises à votre disposition.



Vos contacts

Inspection du Travail. DDETS Inspection du travail : je trouve mon "unité de contrôle" en ligne

droit du travail. **DDETS**

Renseignement en Salariés et employeurs du secteur privé : renseignez-vous sur le droit du travail - Directions régionales de l'économie, de l'emploi,

du travail et des solidarités (DREETS)

Téléphone: 0 806 000 126

contactprevention@carsat-nordpicardie.fr CARSAT

https://www.anact.fr/hauts-de-france **ANACT**

Service de Prévention et de Santé au Travail : je trouve mon "SPST" **SPST**

en ligne

Retrouvez la boîte à outil en flashant ce QR Code: